

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 6 juillet 2021

Délibération n°51-2021 : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25 mai 2021

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université et notamment les articles 5 et suivants ;
Vu le règlement intérieur de l'Université et notamment l'article 1.3.5 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25 mai 2021.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 16
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23
- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Procès-verbal approuvé de la séance du conseil d'administration du 25 mai 2021

